

-colporteur

> éducation populaire
> vie associative
> réseau de proximité
> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs et actrices – Animation rurale 44 – Avril-Mai 2021



AGENDA

Lancement du réseau des cafés associatifs

Cet évènement qui devait se tenir le 20 avril est finalement reporté à une date ultérieure suite aux annonces gouvernementales. Si vous souhaitez faire connaître votre café associatif et/ou suivre l'actualité de ce réseau, vous pouvez contacter Laura Burban à reseaucafeasso@ar44.fr.

Temps d'échanges des réseaux

Mardi 20 avril de 10h à 11h30

Réseau direction

En visioconférence

Mardi 11 mai de 18h30 à 20h30

Réseau musique et danse

Se regrouper ou disparaître, quel avenir pour les écoles de musique et danse associatives en milieu rural ?

En visioconférence

Vendredi 21 mai de 10h à 14h

Réseau parentalité

A la Maison des jeux à Nantes

Mardi 25 ou jeudi 27 mai de 10h à 11h30

Réseau direction

En visioconférence

Formations

Jeudi 22 avril de 18h30 à 20h30

Outils de suivi et analyse financière

En visioconférence

Pour les écoles de musique et danse

Jeudi 20 mai de 18h à 21h

En présentiel ou à distance : comment animer une AG dynamique ?

En visioconférence

Ouvert à tout le réseau

Samedi 29 mai de 10h à 12h30

Comment mettre en place une gouvernance collégiale ?

Dans les locaux d'AR44 à Carquefou

Ouvert à tout le réseau



Informations et inscriptions en [cliquant ici.](#)

Cher réseau,

A l'heure où nous écrivons ces mots, nous entrons dans une nouvelle phase de la crise sanitaire avec tous les chamboulements, les incertitudes et les incompréhensions qu'elle va supposer. Comme à chaque nouvelle étape, nous pouvons vivre en tant qu'administrateur.trice, bénévole ou salarié.e d'association mais aussi en tant que citoyen.ne, du désarroi ou du découragement et devons « faire avec » les questions qui restent en suspens, les réponses sujettes à interprétation et l'attente de directives concernant la vie associative. En effet, si le gouvernement apporte des réponses sur la vie en entreprise, les commerces ou le secteur de l'enseignement, quid des activités associatives, péri ou extra-scolaires, culturelles et artistiques, mais aussi de la vie bénévole ? Malgré le soutien de nos partenaires institutionnels, les vides juridiques et les difficultés à obtenir des réponses de l'État en disent long sur la prise en compte de la vie associative et nous renvoient, comme souvent depuis un an, à ce qui est essentiel ou non dans notre société actuelle.

Dans cet esprit, il nous semble fondamental d'analyser au mieux les possibilités de maintien des différentes activités associatives afin de ne pas décider dans l'empressement de l'arrêt de l'ensemble de vos activités. Le maintien du lien social et de l'engagement bénévole en dépendent.

La Fédération reste à vos côtés pour répondre à toutes vos questions et chercher avec vous des réponses. Cette période vient nous rappeler la nécessaire réciprocité de la relation entre vos associations et Animation Rurale 44 pour faire vivre la solidarité et agir pour l'intérêt de l'ensemble du réseau. Ainsi, n'hésitez pas à nous faire remonter toute information ou expérience qui serait intéressante à partager, en complément de la veille que l'équipe permanente réalise au quotidien.

Le conseil d'administration et l'équipe fédérale

La vie du réseau

Bienvenue aux nouvelles assos du réseau : VRAC et les Écolorés

Nous accueillons l'association [VRAC](#) (Vers un Réseau d'Achats en Commun) qui propose un accès à des produits de qualité pour un prix abordable en favorisant la création de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la ville de Nantes et les [Écolorés](#), association d'éducation à l'éco-créativité qui a investi le Liveau à Gorges et organise des ateliers de recyclage créatif et de teinture végétale.

Retours sur les Comités Territoriaux

Les comités territoriaux ont été lancés au mois de mars. Les associations présentes ont ainsi manifesté leur intérêt pour ces temps d'échanges nécessaires dans la gouvernance fédérale.

Après un tour d'actualité de vos structures nous avons pu aborder un grand sujet de la vie fédérale : le sens et le tarif de la cotisation. Ces réflexions aboutiront à un vote lors de notre assemblée générale qui se tiendra le 2 octobre 2021.

Ne manquez pas le prochain rendez-vous qui se fera – nous l'espérons – en présentiel !

Mardi 1^{er} juin – Vignoble Pays d'Ancenis // **Jeudi 3 juin** – Derval-Châteaubriant, Nozay, Redon

Mardi 8 juin – Nantes Métropole, Erdre et Gesvres, Estuaire Sillon // **Jeudi 10 juin** – Pays de Retz, Nantes Métropole Sud

[Inscrivez-vous dès maintenant en cliquant ici !](#)

Fin des cartes d'adhésion

Nous vous l'annonçons dans un mail envoyé au mois de février, la Fédération arrête l'envoi des cartes d'adhésion à partir de septembre 2021. Il s'agit d'une première étape dans le cadre de l'évolution du mode de calcul de la cotisation fédérale, dont le travail a commencé lors des derniers comités territoriaux. [Plus d'informations sur notre site internet.](#)

À VENIR

En juin-juillet

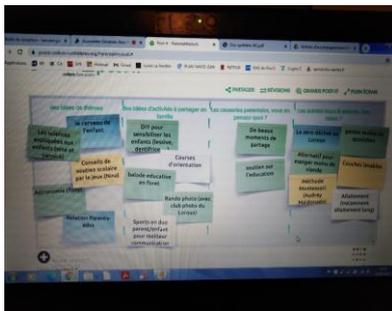
Décryptage des évolutions de qualification et de rémunération dans la convention ECLAT (ex Animation). Deux temps seront prévus : l'un à destination du réseau direction et l'autre ouvert aux administrateurs.trices.

SONDAGE

Aidez-nous à mesurer l'impact de la crise sanitaire en remplissant le questionnaire [via ce lien](#).

Organiser son AG à distance : retour sur l'expérience de Pluri'L

L'association [Pluri'L](#) gère la café associatif le Labo situé sur la commune du Loroux-Bottreau. Son AG s'est tenue le 12 février en visio. Une grande première ! Voici le retour de Sabine Girard, et Pierre-Yves Rivière, salariée et administrateur de l'association.



L'outil essentiel c'est le fil conducteur : un tableau complet qui reprend le déroulé de l'AG, le timing, les liens vers les documents nécessaires, etc. Nous avons déterminé des rôles répartis entre les bénévoles : référent technique, administratif, par rapport (moral, activités, financier...), par atelier. Pour permettre à chacun de pouvoir s'exprimer, nous avons organisé des ateliers en sous-groupe pour réfléchir ensemble sur les projets de l'asso. En amont, nous avons donné des consignes détaillées aux participants et envoyé les différents rapports.

Nous avons utilisé des outils libres et gratuits : [Jitsi](#) pour la visio, [Post-it de colibri](#) pour les ateliers, [Framaforms](#) pour les inscriptions en

amont et pour les votes.

Que votre AG ait lieu en présentiel ou à distance, AR44 est disponible pour vous accompagner dans sa mise en œuvre. **Pensez à nous communiquer vos dates d'AG !** Les membres de l'équipe se feront un plaisir de participer à ces moments essentiels de votre vie associative.

En mai nous vous proposons une formation à distance pour animer une AG dynamique (voir infos dans la colonne de gauche).

Actualités droit social et comptabilité

CSE : mise en place obligatoire à partir de 6 ETP (CCN ECLAT)

Pour les structures relevant de la convention ECLAT (ex Animation) comptabilisant 6 salarié.e.s ETP ou plus, le CSE doit être mis en place. Dans les structures de moins de 20 salarié.e.s ETP, les personnes en temps partiel ou en CDI sont assimilées à des temps plein (et donc à 1 ETP) si leur temps de travail contractuel atteint 16 heures par semaine ou 69 heures par mois). Ce mode de calcul ne concerne pas les structures de plus de 20 salarié.e.s.

Aide à l'embauche des jeunes et à l'apprentissage : le gouvernement joue les prolongations

Jusqu'au 31 mars, vous pouviez bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière si vous embauchiez un.e jeune de moins de 26 ans dont la rémunération est inférieure ou égale à 2 fois le SMIC. Le ministère du Travail a annoncé une prolongation de cette aide jusqu'au 31 mai 2021. Attention, cette aide ne devrait être accordée que pour les salaires limités à 1,6 SMIC. [Plus d'infos ici](#).

De même, l'aide exceptionnelle accordée aux employeurs qui recrutent en apprentissage qui devait prendre fin au 31 mars est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. Celle-ci peut atteindre 5000 à 8000 euros par apprenti. [Plus d'infos ici](#).

Renouvellement des conventions paye

La Fédération compte aujourd'hui 80 associations adhérentes et 78 d'entre elles font appel au service paye fédéral. Le cadre de responsabilités réciproques et de travail entre le service paye et votre association (qui fait quoi et qui est responsable de quoi ?) est défini dans un document appelé « convention paye », signé lors de l'adhésion au service.

Ce document a été mis à jour au 1er janvier 2021 (intégrant par exemple la mise en œuvre du prélèvement à la source sur vos bulletins) et va être renvoyé d'ici le 30 avril prochain à l'ensemble des associations concernées.

Ce document sera à nous retourner signé dans les meilleurs délais pour la bonne actualisation de votre adhésion et de son cadre de travail. Nous comptons sur vous !

Ceci n'est pas un spam : la mystérieuse adresse mail du pôle comptabilité

Certaines associations reçoivent des mails provenant de l'adresse nepasrepondre@mon-expert-en-gestion.fr indiquant « Voici votre facture FAC0000xxx pour un montant de xxxxx€. En vous souhaitant une bonne journée, Cordialement. Pôle Comptabilité AR 44 ».

Malgré sa forme inhabituelle et l'absence de logo de la Fédération, il s'agit bien d'un mail type issu de notre logiciel de facturation non d'un spam. Nous essayons actuellement d'en revoir la mise en forme pour une meilleure lisibilité.

L'équipe fédérale : Les salarié.es : Dominique Aubrière, Laura Burban, Patricia Busnel, Mickaël David, Bruno Geslin, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Sébastien Moyon, Laëticia Oullami, Thomas Sautier, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Isabelle Jourdain, Mickaël Viaud, Régis Balry.

Actualité des partenaires

Développez vos activités extérieures afin de mieux vivre les restrictions sanitaires

Les Céméa ont publié un livret pédagogique pour vous accompagner dans la mise en place de camps et d'activités extérieures afin de permettre aux enfants, aux jeunes et aux familles de s'épanouir et profiter de leur temps libre malgré la crise sanitaire. [Pour consulter le livret, cliquez ici.](#)

Consolider les relations entre associations et collectivités : petit guide pour un langage commun

L'équipe d'Animation Rurale et son conseil d'administration sont ravis de vous présenter son guide des relations entre associations et collectivités ! Ce travail de réflexion, de recueil de témoignages et d'analyse bibliographique a débuté en 2019 grâce à l'obtention d'un financement FDVA. La crise sanitaire et les changements au sein de l'équipe d'accompagnateurs.trices à la vie associative ont ralenti sa rédaction mais il est désormais disponible en version intégrale sur notre site internet.

Ce guide a pour objectifs :

- De faciliter la compréhension entre associations et collectivités, dans un but d'intérêt général.
- D'apporter des outils de diagnostic simples.
- De faire évoluer les idées reçues des associations sur les collectivités et inversement, mais aussi des collectivités et des associations sur elles-mêmes.

Focus sur un outil pour évaluer la relation association/collectivité

En annexe de ce guide, vous trouverez un outil qui pourra vous guider afin d'évaluer votre relation avec votre collectivité référente. Celui-ci est composé de trois questionnaires : un premier à remplir par l'association, un second par la collectivité et enfin un troisième à remplir conjointement.

AR44 est disponible pour échanger avec vous autour de votre relation aux collectivités et adapter cet outil si nécessaire.



[Cliquez ici pour accéder au guide complet.](#)

L'équipe fédérale : Les salarié.es : Dominique Aubrière, Laura Burban, Patricia Busnel, Mickaël David, Bruno Geslin, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Sébastien Moyon, Laëticia Oullami, Thomas Sautier, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Isabelle Jourdain, Mickaël Viaud, Régis Balry.